

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI 8 juin 1950.

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation se réunit aujourd'hui, à 11 h. 30 du matin, sous la présidence de M. A. J. Bater, président.

M. George McIvor, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, est rappelé:

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous sommes en nombre, et je vous demande de bien vouloir m'accorder votre attention. Nous allons nous remettre au travail et essayer d'attaquer la page 12.

M. Ross: Monsieur le président, avant de commencer la page 12, je voudrais poser une ou l'autre question au sujet de la page 9.

Le PRÉSIDENT: Très bien.

M. Ross: Ma question se rapporte à la répartition des ventes. C'est à l'alinéa 14 de la page 9, je crois. Un de ces messieurs a fait allusion à la perte considérable que subissent les agriculteurs en vertu de l'un de ces articles. Le Canada a vendu 485,915,258 boisseaux de blé au Royaume-Uni en vertu de l'accord conclu entre les deux pays. De ce nombre, 339,573,484 boisseaux ont été vendus à raison de \$1.55 le boisseau et 146,341,773 boisseaux à raison de 2 dollars le boisseau. Or, voici où je veux en venir: on lit un peu plus loin que le Canada a vendu à d'autres pays, après l'entente conclue avec le Royaume-Uni, 169,724,667 boisseaux au prix moyen de \$2.39 le boisseau. La différence sur le premier envoi, entre \$1.55 et \$2.39, représente 285 millions de dollars en chiffres ronds et celle sur les quelque 146 millions de boisseaux à 2 dollars représente 45 millions, environ. Durant les trois premières années de l'accord, les agriculteurs ont donc perdu un peu plus de 330 millions de dollars en blé de la catégorie 2. C'est bien ce qu'indique le rapport, n'est-ce pas? Il est question ensuite du marché domestique. On y mentionne la vente de 204,090,130 boisseaux de blé durant les trois premières années. Le prix moyen dans ce cas serait de \$1.60 le boisseau. Pour fixer ce prix on s'est basé sur l'accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni, en tenant compte du prix du marché canadien. La différence entre le prix moyen de \$2.39 et celui de \$1.60 représente une autre somme de 153 millions de dollars. La perte totale subie en vertu de l'accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni et en comptant le blé vendu sur le marché domestique s'élève donc à 483 millions de dollars. Ces chiffres ne comprennent pas ceux de la quatrième année en cours, qui doivent y être ajoutés. Le calcul est bien exact, d'après les chiffres qui figurent à la page 9?—R. Je ne crois pas que le rapport signifie cela.

D. Vous croyez qu'il ne va pas jusque là?—R. Le rapport ne fait que mentionner les chiffres de vente et je crois que vous exprimez votre propre opinion sur le sujet.

D. Les chiffres ne sont-ils pas exacts?—R. Je ne m'occupe que du rapport comme tel. Je ne crois pas devoir discuter les opinions que vous avez émises à l'égard des pertes subies.